

M. Nystrom: Monsieur le Président, depuis vendredi, le premier ministre a eu une conversation avec son secrétaire principal pour savoir si le ministre de l'Énergie a ou non signalé à ce dernier la possibilité d'un conflit d'intérêts concernant un de ses ministres et remontant à novembre 1986. Je voudrais savoir s'il s'est ou non entretenu avec son secrétaire principal. Peut-il nous confirmer maintenant qu'une telle conversation a bien eu lieu? Oui ou non? Essayez de ne pas esquiver la question.

● (1440)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, c'est l'une des insinuations les plus bizarres que j'aie jamais entendues. Mon honorable ami, à partir de rumeurs, de conjectures et de renseignements non fondés, me demande si je vais me livrer à une chasse aux sorcières dans tout le gouvernement du Canada, aujourd'hui à propos de cette rumeur, demain à propos d'une autre et le surlendemain à propos d'une troisième.

Si les membres du NPD veulent se livrer aux chasses aux sorcières et au maccarthysme, ils peuvent le faire dans leur propre parti. Je ne l'infligerai pas à la Fonction publique du Canada.

* * *

LA SANTÉ

LE SIDA—LES EFFETS SUR LA COLLECTIVITÉ HOMOSEXUELLE—
LA POLITIQUE RELATIVE À L'ÉDUCATION

M. Jim Jepson (London-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme la Chambre en est informée, le ministre est récemment rentré d'Angleterre d'une conférence nationale sur le SIDA. Les Canadiens continuent à voir l'épidémie du SIDA se propager de façon alarmante.

Étant donné que les homosexuels continuent à être les principaux transmetteurs de cette maladie en Amérique du Nord, peut-il dire à la Chambre si l'éducation donne ou non des résultats en ce qui concerne le mode de vie de la collectivité homosexuelle et d'autres personnes?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, à la conférence de Londres, le principal sujet à l'ordre du jour portait sur la meilleure façon dont nous pourrions, en tant que ministres de la Santé, communiquer à nos populations respectives la nécessité de prendre des décisions personnelles en ce qui concerne les soins de santé et particulièrement la propagation du SIDA et sur les messages éducatifs qui pourraient être les plus appropriés et les plus efficaces. Ceux-ci ont fait leurs preuves. Cela varie évidemment très sensiblement d'un pays à l'autre pour diverses raisons, notamment la démographie et des moeurs différentes en matière de religion, de moralité et de société.

Ce qui est clair maintenant, c'est qu'on ne peut pas guérir cette maladie ni prévoir le moment où on le pourra. La meilleure solution actuellement est l'éducation. Nous reconnaissons tous également que, bien qu'une éducation soit nécessaire, le comportement des groupes présentant des risques élevés ne s'est pas modifié autant que nombre d'entre nous l'auraient espéré.

Questions orales

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'EXEMPTION DE DROITS DE DOUANE À L'INTENTION DU
SECTEUR DU TEXTILE ET DU VÊTEMENT

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Hier j'ai adressé en Chambre une question à son collègue le ministre d'État aux Finances, au sujet de l'exemption de droits de douane envisagée par le gouvernement à l'intention des secteurs du textile et du vêtement. J'ai posé cette question à l'occasion des lettres par lesquelles le président du comité des finances du Sénat américain demandait que les programmes de ce genre soient modifiés pour ne pas compromettre l'accord commercial.

Le ministre d'État aux Finances a dit que le gouvernement n'avait pas de position arrêtée sur la question. Pourtant j'ai en ma possession une lettre du ministre de l'Expansion industrielle régionale énonçant qu'en matière d'exemption des droits de douane, il y a longtemps que le gouvernement est en faveur de mesures de ce genre pour les secteurs du vêtement et du textile.

Devant cette contradiction entre les deux ministres, je demanderais au ministre si nous pouvons avoir l'espérance que le gouvernement entend toujours appliquer un programme d'exemption générale des droits de douane à l'intention du secteur du textile et du vêtement, et qu'il ne cèdera pas à ce genre de chantage avec pour enjeu l'accord commercial.

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je puis donner au député l'assurance que ses inquiétudes sont prématurées. Il y a beaucoup de travaux qui se font à ce sujet et je lui rappellerai que l'accord de libre-échange prévoit l'adoption de nouveaux programmes d'exemption des droits de douane dans le cadre de l'accord de libre-échange. La nature et la date d'application de ces programmes sont encore à l'étude.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT CONCERNANT L'EXEMPTION
DES DROITS DE DOUANE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je dirais à l'honorable ministre du Commerce extérieur que cela n'est guère prématuré quand 10 sénateurs qui vont examiner le projet d'accord commercial du gouvernement disent clairement qu'ils n'ont pas l'intention de s'y mettre s'ils ne reçoivent pas du gouvernement des réponses claires faisant voir qu'il n'appliquera pas le programme d'exemption des droits de douane.

Dans les circonstances, est-ce que la ministre va nous faire connaître la nature des entretiens qui ont eu lieu entre M. Yeutter, représentant le gouvernement américain, et les membres de notre gouvernement au sujet de ce programme d'exemption des droits de douane? Pourquoi la ministre ne veut-elle pas dire simplement en public, pour qu'il n'y ait pas de malentendu chez les sénateurs américains, que le gouvernement a pleinement l'intention d'appliquer un programme d'exemption des droits de douane pour que le secteur du textile et du vêtement reste concurrentiel et rentable? Pourquoi ne veut-elle pas répondre à cette question très précise?